

SON BUT

QU'EST-CE QU'UN CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE ?

Instruction du 30 septembre 2016 relative à la généralisation et à la consolidation des CLSM dans les contrats de ville

« Les conseils locaux de santé mentale (CLSM) sont une plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux d'un territoire, la psychiatrie, les usagers et les aidants. Ils définissent des actions de lutte contre la stigmatisation, d'amélioration de l'accès et de la continuité des soins, d'insertion sociale et de participation des aidants, des usagers et des habitants. »

LE CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE DU TERRITOIRE MESSIN

- Sa mise en œuvre a débuté en fin d'année 2016.
- Le dispositif bénéficie d'un temps dédié de coordination.
- La convention constitutive signée le 9 novembre 2017 réunit le Centre hospitalier de Jury, porteur du dispositif, l'Agence régionale de santé et la Ville de Metz.

SA FINALITÉ

Le Conseil local de santé mentale (CLSM) est un espace de concertation et de coordination.

Cet outil de démocratie en santé permet aux acteurs locaux de réfléchir et d'agir collectivement avec une intention de **prévention, promotion de la santé mentale et réduction des inégalités sociales de santé** à l'échelle de l'agglomération messine.

SES OBJECTIFS

INCLUSION DANS LA CITÉ

- ↳ **Améliorer l'inclusion sociale** des personnes en souffrance mentale ou présentant des troubles psychiques.

AMÉLIORATION DES PARCOURS

- ↳ **Améliorer les parcours de santé, de soins, de vie** des personnes en souffrance mentale ou présentant des troubles psychiques.

COORDINATION ENTRE LES ACTEURS

- ↳ **Développer la coordination intersectorielle** des acteurs du territoire en matière de santé mentale.

CONTACTS

CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE DU TERRITOIRE MESSIN

CENTRE HOSPITALIER DE JURY
BP 75 088
57 073 METZ cedex 3

Stéphane Tinnes-Kraemer
03 87 56 27 68
stephane.tinnes@ch-jury.fr

www.sante-mentale-territoire-messin.fr

CLSM TERRITOIRE
MESSIN
Conseil local de santé mentale

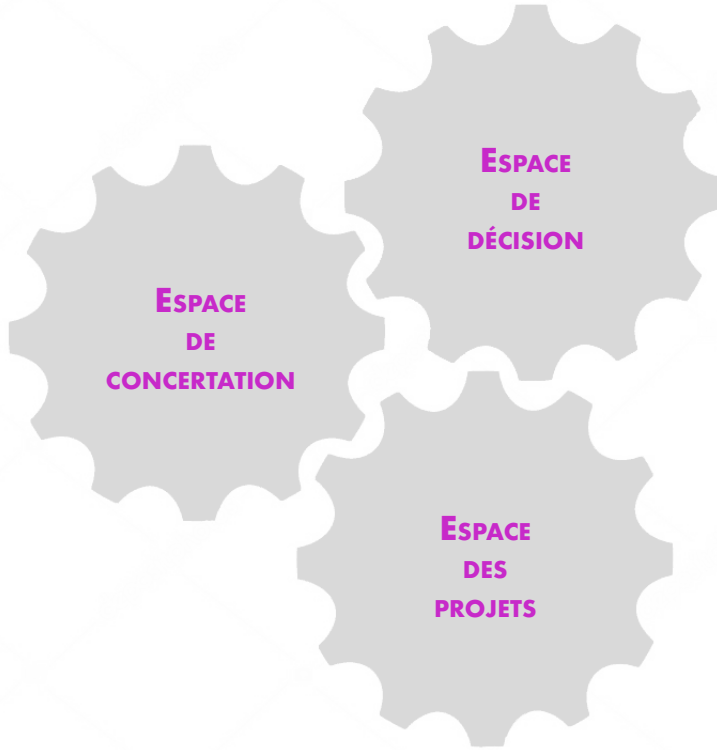


Avec le soutien de :



PLATEFORME
DE CONCERTATION ET DE COORDINATION
DES ACTEURS DU CHAMP DE LA SANTÉ MENTALE

SON ORGANISATION



LE COMITÉ DE PILOTAGE

Il a pour rôle de **décider les projets mis en œuvre et d'orienter les missions du CLSM**. Il est présidé par l' élu en charge de la santé de la Ville de Metz et réunit les principaux décideurs et financeurs.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Elle a pour rôle d'**informer, d'animer la réflexion et de suivre les actions du CLSM**. Cette instance est ouverte aux élus, professionnels, associations d'aidants et d'usagers, et plus largement à l'ensemble des structures intersectorielles concernées par les questions de santé mentale.

LES GROUPES PROJETS

Ils ont pour rôle de **proposer, participer à la conception et soutenir la réalisation des projets retenus** pour chaque thématique portée par le CLSM. Chaque groupe projet réunit les acteurs locaux volontaires pour rejoindre la démarche du CLSM.

SON FONCTIONNEMENT



SES ACTIONS

EXEMPLES DE PROJETS CONDUITS PAR LE CLSM AVEC SES PARTENAIRES

SENSIBILISATION EN SANTÉ MENTALE

Cette action est à destination des professionnels, élus, usagers et aidants du territoire messin. Elle vise à **développer leurs connaissances en santé mentale** des participants.

PARTENARIAT ENTRE LA PSYCHIATRIE PUBLIQUE ET LE LOGEMENT SOCIAL

Depuis 2017, le CLSM, avec l'appui de l'ARELOR hlm, accompagne le développement du partenariat entre les bailleurs sociaux du territoire messin et le Centre hospitalier de Jury. Cette collaboration vise à **favoriser l'accès et le maintien dans le logement des personnes en souffrance psychique**.

Un projet soutenu par Metz Métropole et l'État avec la participation de l'UNAFAM Moselle et des Groupes d'entraide mutuelle a déjà permis à plusieurs patients de l'hôpital de devenir locataires d'un logement ordinaire.

SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

Le CLSM coordonne depuis 2017 l'organisation des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) qui réunit une quinzaine de partenaires. Cet événement à destination du grand public se déroule chaque année en mars.

Semaines d'information
sur la santé mentale

Chacun propose une action en lien avec le thème annuel (cinéma-débat, conférence, lecture théâtralisée, exposition ...). L'objectif des SISM est de **proposer à la population messine des lieux pour rencontrer et échanger avec des professionnels** autour des questions de santé mentale.

INFORMATION ET COORDINATION

Plusieurs outils ont été conçus avec les partenaires :

- Le **site internet du CLSM** pour suivre les projets et se tenir informé de l'actualité en santé mentale.
- Le **guide santé mentale** pour connaître les structures et dispositifs locaux en santé mentale.
- La **carte des ressources** pour trouver un partenaire ou orienter une personne.

